



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ ATF PRO 236.15 HUILE  
SYNTHÉTIQUE POUR BOÎTE DE VITESSES  
AUTOMATIQUE

Version: 5.0

Date de révision: 13.10.2023

Date d'impression: 28/03/2024

---

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Valvoline™ ATF PRO 236.15  
HUILE SYNTHÉTIQUE POUR BOÎTE DE VITESSES  
AUTOMATIQUE

Code du produit : 866881

Identifiant Unique De  
Formulation (UFI) : U7K4-1MW1-X30J-HXDW

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du  
mélange : Lubrifiant

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Ellis Enterprises B.V., an affiliate of Valvoline Global  
Operations  
Wieldrechtseweg 39  
3316 BG Dordrecht  
Pays-Bas

Téléphone : +31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou prendre contact avec  
le CSR local

Adresse e-mail de la  
personne responsable de  
FDS : SDS@valvolineglobal.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

00-800-825-8654

, ou appeler le SAMU en composant le +33 (0)1 45 42 59 59

---

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ ATF PRO 236.15 HUILE  
SYNTHÉTIQUE POUR BOÎTE DE VITESSES  
AUTOMATIQUE

Version: 5.0

Date de révision: 13.10.2023

Date d'impression: 28/03/2024

## 2.1 Classification de la substance ou du mélange

### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Danger par aspiration, Catégorie 1

H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

## 2.2 Éléments d'étiquetage

### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseils de prudence : **Intervention:**

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P331 NE PAS faire vomir.

**Stockage:**

P405 Garder sous clef.

**Élimination:**

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C20-50, HYDROTREATED

### Étiquetage supplémentaire

EUH208 Contient Alkyl amine. Peut produire une réaction allergique.

## 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
 conformément au Règlement (CE) No.  
 1907/2006  
 Valvoline™ ATF PRO 236.15 HUILE  
 SYNTHÉTIQUE POUR BOÎTE DE VITESSES  
 AUTOMATIQUE

Version: 5.0

Date de révision: 13.10.2023

Date d'impression: 28/03/2024

le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

##### Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C20-50, HYDROTREATED	72623-87-1 276-738-4 649-483-00-5 01-2119474889-13- xxxx	Asp. Tox. 1; H304	>= 90 - <= 100
Alkyl amine	61791-44-4 263-177-5	Met. Corr. 1; H290 Aquatic Chronic 3; H412	>= 0,5 - < 1
DIMETHYLSTEARYLAMINE	124-28-7 204-694-8 05-2115545917-34- 0000	Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410  Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 100 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1  Estimation de la toxicité aiguë	>= 0,1 - < 0,25



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ ATF PRO 236.15 HUILE  
SYNTHÉTIQUE POUR BOÎTE DE VITESSES  
AUTOMATIQUE

Version: 5.0

Date de révision: 13.10.2023

Date d'impression: 28/03/2024

		Toxicité aiguë par voie orale: <b>624 mg/kg</b>	
--	--	--	--

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.  
Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître seulement plusieurs heures plus tard.  
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.  
Enlever les lentilles de contact.  
Protéger l'oeil intact.  
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.  
Ne PAS faire vomir.  
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.  
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Aucun symptôme connu ou attendu.
- Risques : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ ATF PRO 236.15 HUILE  
SYNTHÉTIQUE POUR BOÎTE DE VITESSES  
AUTOMATIQUE

Version: 5.0

Date de révision: 13.10.2023

Date d'impression: 28/03/2024

premiers secours.  
Traiter de façon symptomatique.

---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ ATF PRO 236.15 HUILE  
SYNTHÉTIQUE POUR BOÎTE DE VITESSES  
AUTOMATIQUE

Version: 5.0

Date de révision: 13.10.2023

Date d'impression: 28/03/2024

possible en toute sécurité.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer  
les autorités compétentes conformément aux dispositions  
locales.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

---

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.  
Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.  
Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ ATF PRO 236.15 HUILE  
SYNTHÉTIQUE POUR BOÎTE DE VITESSES  
AUTOMATIQUE

Version: 5.0

Date de révision: 13.10.2023

Date d'impression: 28/03/2024

électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
DIMETHYLSTEARYLAMINE	Station de traitement des eaux usées	130 µg/l
	Sédiment d'eau douce	1,25 mg/kg
	Sédiment marin	0,125 mg/kg
	Sol	1 mg/kg

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure  
Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Matériel : néoprène, caoutchouc nitrile

Délai de rupture : >= 240 min

Épaisseur du gant : >= 0,35 mm

Directive : L'équipement doit être conforme à l'EN 374

Remarques : Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive. Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Les



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ ATF PRO 236.15 HUILE  
SYNTHÉTIQUE POUR BOÎTE DE VITESSES  
AUTOMATIQUE

Version: 5.0

Date de révision: 13.10.2023

Date d'impression: 28/03/2024

		données concernant le temps de pénétration/la résistance de la matière sont des valeurs standards! Le temps de pénétration exact / la résistance exacte de la matière seront obtenues du fournisseur de gants de sécurité. Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.
Protection de la peau et du corps	:	Vêtements étanches Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Protection respiratoire	:	Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	:	liquide
Couleur	:	bleu
Odeur	:	Donnée non disponible
Seuil olfactif	:	Donnée non disponible
Point de fusion/point de congélation	:	Donnée non disponible
Point d'écoulement	:	-48 °C
Point/intervalle d'ébullition	:	Donnée non disponible
	:	Donnée non disponible
Inflammabilité	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Point d'éclair	:	190 °C
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
pH	:	Non applicable



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ ATF PRO 236.15 HUILE  
SYNTHÉTIQUE POUR BOÎTE DE VITESSES  
AUTOMATIQUE

Version: 5.0

Date de révision: 13.10.2023

Date d'impression: 28/03/2024

Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	:	18 mm <sup>2</sup> /s (40 °C)
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	non miscible
Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	env. 0,84 gcm <sup>3</sup> (15 °C)
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible

## 9.2 Autres informations

Propriétés comburantes	:	Donnée non disponible
Auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ ATF PRO 236.15 HUILE  
SYNTHÉTIQUE POUR BOÎTE DE VITESSES  
AUTOMATIQUE

Version: 5.0

Date de révision: 13.10.2023

Date d'impression: 28/03/2024

Aucun(e) à notre connaissance.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants forts

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Composants:

##### LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C20-50, HYDROTREATED:

Toxicité aiguë par voie orale : **DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg**

Toxicité aiguë par inhalation : **CL50 (Rat): > 5,58 mg/l**  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: **poussières/brouillard**  
Evaluation: **La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation**  
Remarques: **Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.**

Toxicité aiguë par voie cutanée : **DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg**  
Remarques: **Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.**

##### DIMETHYLSTEARYLAMINE:

Toxicité aiguë par voie orale : **DL50 (Rat): 624 mg/kg**

**Estimation de la toxicité aiguë: 624 mg/kg**  
**Méthode: Méthode de calcul**

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Produit:

Remarques : Peut causer des irritations de la peau et/ou dermatites.



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ ATF PRO 236.15 HUILE  
SYNTHÉTIQUE POUR BOÎTE DE VITESSES  
AUTOMATIQUE

Version: 5.0

Date de révision: 13.10.2023

Date d'impression: 28/03/2024

**Composants:**

**LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C20-50, HYDROTREATED:**

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Pas d'irritation de la peau

**DIMETHYLSTEARYLAMINE:**

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Corrosif pour la peau

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Produit:**

Remarques : Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du système respiratoire et de la peau.

**Composants:**

**LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C20-50, HYDROTREATED:**

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Pas d'irritation des yeux

**DIMETHYLSTEARYLAMINE:**

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Corrosif

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

**Sensibilisation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Produit:**

Remarques : A un effet sensibilisant.

**Composants:**

**LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C20-50, HYDROTREATED:**

Type de Test	:	Test de Buehler
--------------	---	-----------------



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ ATF PRO 236.15 HUILE  
SYNTHÉTIQUE POUR BOÎTE DE VITESSES  
AUTOMATIQUE

Version: 5.0

Date de révision: 13.10.2023

Date d'impression: 28/03/2024

Espèce : Cochon d'Inde  
Evaluation : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**

**DIMETHYLSTEARYLAMINE:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames  
Système d'essais: Salmonella typhimurium  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation  
métabolique  
Résultat: négatif

**Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**

**LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C20-50, HYDROTREATED:**

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement  
(CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)

**Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité par aspiration**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Composants:**

**LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C20-50, HYDROTREATED:**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**11.2 Informations sur les autres dangers**

**Propriétés perturbant le système endocrinien**

**Produit:**



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ ATF PRO 236.15 HUILE  
SYNTHÉTIQUE POUR BOÎTE DE VITESSES  
AUTOMATIQUE

Version: 5.0

Date de révision: 13.10.2023

Date d'impression: 28/03/2024

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

#### Information supplémentaire

**Produit:**

Remarques : Les solvants risquent de dessécher la peau.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

**Produit:**

#### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**

#### LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C20-50, HYDROTREATED:

Toxicité pour les poissons : **LL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 100 mg/l**

Durée d'exposition: **96 h**

Type de Test: **Essai en statique**

Substance d'essai: **WAF**

Méthode: **OCDE ligne directrice 203**

Remarques: **Aucune toxicité à la limite de solubilité**

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : **EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 10.000 mg/l**

Durée d'exposition: **48 h**

Type de Test: **Essai en statique**

Substance d'essai: **WAF**

Méthode: **OCDE Ligne directrice 202**

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : **NOEL (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): >= 100 mg/l**

Point final: **Inhibition de la croissance**



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ ATF PRO 236.15 HUILE  
SYNTHÉTIQUE POUR BOÎTE DE VITESSES  
AUTOMATIQUE

Version: 5.0

Date de révision: 13.10.2023

Date d'impression: 28/03/2024

	Durée d'exposition: 72 h
	Type de Test: Essai en statique
	Substance d'essai: WAF
	Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: NOELR: >= 1.000 mg/l Durée d'exposition: 14 jr Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEL: 10 mg/l Durée d'exposition: 21 jr Espèce: Daphnia (Daphnie) Substance d'essai: WAF Méthode: OCDE Ligne directrice 211

#### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique	: Non classé sur la base des informations disponibles.
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	: Non classé sur la base des informations disponibles.

#### DIMETHYLSTEARYLAMINE:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,18 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,51 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 0,00517 mg/l Point final: Inhibition de la croissance Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 201
	: CE50r (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 0,00141 mg/l Point final: Inhibition de la croissance Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 201



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ ATF PRO 236.15 HUILE  
SYNTHÉTIQUE POUR BOÎTE DE VITESSES  
AUTOMATIQUE

Version: 5.0

Date de révision: 13.10.2023

Date d'impression: 28/03/2024

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)	:	100
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	:	NOEC: 0,036 mg/l Point final: Test de Reproduction Durée d'exposition: 21 jr Espèce: Daphnia (Daphnie) Type de Test: Essai en semi-statique Méthode: OCDE Ligne directrice 211 Remarques: Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.
Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique)	:	1

#### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique	:	Très toxique pour les organismes aquatiques.
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	:	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

##### Composants:

##### LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C20-50, HYDROTREATED:

Biodégradabilité	:	Résultat: Difficilement biodégradable. Biodégradation: 2 - 4 % Durée d'exposition: 28 jr Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B
------------------	---	--

##### DIMETHYLSTEARYLAMINE:

Biodégradabilité	:	Résultat: Facilement biodégradable. Biodégradation: 68 % Durée d'exposition: 28 jr Méthode: OCDE ligne directrice 301D
------------------	---	---

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

##### Composants:

##### DIMETHYLSTEARYLAMINE:

Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	log Pow: Calculés 5,1
---------------------------------------	---	-----------------------



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ ATF PRO 236.15 HUILE  
SYNTHÉTIQUE POUR BOÎTE DE VITESSES  
AUTOMATIQUE

Version: 5.0

Date de révision: 13.10.2023

Date d'impression: 28/03/2024

---

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

#### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

**Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

#### 12.7 Autres effets néfastes

**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.  
Toxique pour les organismes aquatiques.

---

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ ATF PRO 236.15 HUILE  
SYNTHÉTIQUE POUR BOÎTE DE VITESSES  
AUTOMATIQUE

Version: 5.0

Date de révision: 13.10.2023

Date d'impression: 28/03/2024

---

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA_P	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA_P	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA_P	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.4 Groupe d'emballage

ADN	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA (Cargo)	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA_P (Passager)	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ ATF PRO 236.15 HUILE  
SYNTHÉTIQUE POUR BOÎTE DE VITESSES  
AUTOMATIQUE

Version: 5.0

Date de révision: 13.10.2023

Date d'impression: 28/03/2024

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:  
Numéro sur la liste 75, 3

Si vous avez l'intention d'utiliser ce produit comme encre de tatouage, veuillez contacter votre fournisseur.

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. Non applicable

Maladies Professionnelles : 36  
(R-461-3, France)



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ ATF PRO 236.15 HUILE  
SYNTHÉTIQUE POUR BOÎTE DE VITESSES  
AUTOMATIQUE

Version: 5.0

Date de révision: 13.10.2023

Date d'impression: 28/03/2024

Surveillance médicale renforcée (R4624-23) : Le produit n'a pas de propriétés CMR de catégorie 1, 1A ou 1B

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

TCSI : N'est pas en conformité avec l'inventaire

TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

AIIC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

ENCS : N'est pas en conformité avec l'inventaire

KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

PICCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

NZIoC : N'est pas en conformité avec l'inventaire

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Donnée non disponible

**Inventaires**

AIIC (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon) ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TECI (Thaïlande), TSCA (USA)

---

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Texte complet pour phrase H**

H290 : Peut être corrosif pour les métaux.

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H318 : Provoque de graves lésions des yeux.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ ATF PRO 236.15 HUILE  
SYNTHÉTIQUE POUR BOÎTE DE VITESSES  
AUTOMATIQUE

Version: 5.0

Date de révision: 13.10.2023

Date d'impression: 28/03/2024

H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Texte complet pour autres abréviations**

Acute Tox. : Toxicité aiguë  
Aquatic Acute : Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique  
Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique  
Asp. Tox. : Danger par aspiration  
Eye Dam. : Lésions oculaires graves  
Met. Corr. : Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ ATF PRO 236.15 HUILE  
SYNTHÉTIQUE POUR BOÎTE DE VITESSES  
AUTOMATIQUE

Version: 5.0

Date de révision: 13.10.2023

Date d'impression: 28/03/2024

---

**Information supplémentaire**

Informations internes : 000000261490

**Classification du mélange:**

Asp. Tox. 1

H304

**Procédure de classification:**

Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR / FR